

---

# ● ● ● bilan-portfolio de compétences individuel : procédure d'inscription et conditions générales ●

## **prise de rendez vous**

Vous contactez effe par mail ([info@effe.ch](mailto:info@effe.ch)) ou par téléphone (032 322 66 02) pour définir la date d'un premier entretien en nos locaux.

## **premier entretien**

Ce premier entretien vise à clarifier votre demande, vous fournir des informations sur la démarche bilan-portfolio, décider et contractualiser le cas échéant l'accompagnement.

Si vous vous engagez dans la démarche, vous signez un contrat d'accompagnement lors de ce premier entretien qui vous est offert. Ce contrat correspond à une inscription et implique le versement d'un acompte de CH 350.-

L'accompagnatrice-eur définit une planification des entretiens en accord avec vous.

Si vous renoncez à l'accompagnement suite aux informations reçues, l'entretien sera payant à hauteur de 100.- l'heure

## **paiement**

Vous versez l'acompte de CH 350.- au premier entretien. Le reste est dû à la fin de l'accompagnement en fonction du décompte des heures accompagnées.

Si vous renoncez à l'accompagnement suite au premier entretien, ce dernier sera payant à hauteur de 100.- l'heure, que vous paierez dans un délai de 15 jours.

## **abandon**

Si vous décidez d'interrompre l'accompagnement, aucun frais ne vous sera demandé en dehors des heures accompagnées en présentiel et à distance.

## **lieu**

les entretiens présentsiels ont lieu à effe  
rue Jean Sessler 7 / Jean-Sesslerstrasse 7  
2502 Biel/Bienne